

environnement

Les anti-éoliens se mobilisent comme jamais

Une trentaine d'associations qui refusent l'implantation d'éoliennes dans le Berry se retrouvent au sein d'un collectif de défense.

Il s'auraient pu choisir une commune encerclée d'éoliennes pour montrer combien leur combat leur semble légitime, mais ce n'est pas cela que le collectif de défense Stop aux éoliennes en Berry avait choisi, hier matin, pour se retrouver et communiquer à la presse dans quel esprit il compte désormais se faire entendre. C'était Saint-Valentin, le village des amoureux, installé au milieu des antennes de diffusion qui n'ont rien à envier aux éoliennes.

Une cinquantaine de personnes, du collectif et des membres d'associations souhaitant rejoindre le groupe, ont participé à cette rencontre quelque peu étonnante tant elle ne ressemblait en rien à une conférence de presse, tant elle ressemblait à une rencontre entre sympathisants de la même cause cherchant à se retrouver.

Et les retrouvailles ont été à la hauteur des aspirations, chacun comprenant que l'on est plus fort à se regrouper pour défendre ses intérêts locaux face aux promoteurs et à une administration quelque peu sourde aux vicissitudes des quidams.

Alain Benoit-Levy, président de Montlouis Environnement, et Martin Fraissignes, président de l'association Vent contraire, en tant que créateurs de ce collectif, ont animé cette rencontre.

L'occasion de tirer à boulets rouges sur l'éolien, notamment en Berry, pour lequel ils estiment que l'Indre et le Cher ont suffisamment donné : « Il y a aujourd'hui 200 éoliennes, soit un



Les opposants refusent la construction de nouvelles éoliennes, comme ici, à Massay (Cher).

(Photo archives NR)

éolienne pour 2.500 habitants. Ce qui correspond à trois fois plus qu'au niveau national. Le Berry a contribué à cette transition énergétique. Il a été vertueux. Le Berry a assez donné ! » expliquaient les deux hommes.

Et si le combat contre de nouvelles éoliennes qui porterait sur une centaine pour les prochaines années, demeure une grogne essentielle, ils ont également largement développé la réglementation qui rend difficile leur combat et facilite l'implantation d'éoliennes ; la distance également entre ces pylônes et les habitations a été au cœur des préoccupations : « La distance de 500 mètres date de 2011 mais à l'époque, les éoliennes mesu-

raient 120 mètres. Aujourd'hui, elles atteignent 200 mètres. Ce n'est plus la même chose ! » poursuivait Alain Benoit-Levy.

Et le démantèlement futur ?

La dénonciation des infrasons et autres affres médicales qui feraient fi du principe de précaution ont également été développés, tout comme l'impact néfaste sur l'environnement : « Il faut cent camions de béton pour construire une seule éolienne ! » soulignait un membre du collectif.

Plusieurs personnes vivant à proximité de ces gouvernails des airs ont apporté leur témoignage et expliqué avoir développé une pathologie. Elles étaient un débat qui n'avait d'autre objectif que de mettre en route une mobilisation à la hauteur des enjeux à défendre.

Le maire de Vicq-sur-Nahon, Jean-Charles Guillet, s'interrogeait pour sa part sur « le démantèlement futur des éoliennes qui est évalué à 150.000 € par mégawatt. Qui paiera ? Les propriétaires fonciers ne pourront pas payer 450.000 € pour une éolienne. Cela retombera alors sur les communes et ce sera la double peine ! »

A moins que cela ne devienne des friches industrielles comme le craignent certaines personnes qui ne décollent pas face à ce qu'ils estiment être un gâchis visuel et sonore pour la nature d'une région qu'ils aspirent à défendre en se mobilisant un peu plus aujourd'hui.

Emmanuel Bédu



Alain Benoit-Levy et Martin Fraissignes ont créé ce collectif le 17 novembre.